

Les motivations et les obstacles rencontrés pour effectuer des dons

Il a été demandé aux Canadiens dans le cadre de l'Enquête nationale sur les dons, le bénévolat et la participation¹ de 2000 si un ensemble de motivations éventuelles et d'obstacles éventuels conditionnait leur décision d'effectuer des dons à des organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif. Il a été demandé aux 78 % de Canadiens ayant effectué des dons si une de ces motivations, le cas échéant, les avait incités à accomplir ce geste ou si un de ces obstacles, le cas échéant, les avait dissuadés de donner plus. Il a été demandé aux 22 % de Canadiens n'ayant pas effectué de don, si un de ces obstacles, le cas échéant, les avait totalement dissuadés d'accomplir ce geste.

Les motivations pour effectuer un don

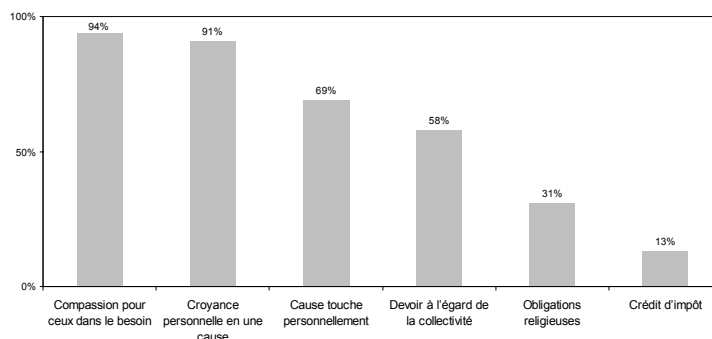
Un sentiment de compassion pour les personnes dans le besoin a constitué la motivation la plus fréquemment citée (signalée par 94 % des donateurs), suivie de près par le désir de soutenir une cause en laquelle le donateur croit personnellement (91 %). Un nombre relativement restreint de donateurs a déclaré avoir effectué des dons pour satisfaire à des obligations religieuses ou conformément à des croyances religieuses (31 %) ou parce qu'ils recevraient des crédits d'impôts en échange de leurs dons (13 %).

Les motivations pour effectuer des dons varient considérablement avec l'âge. Les Canadiens plus âgés sont plus susceptibles de signaler effectuer des dons pour satisfaire à des obligations religieuses ou conformément à leurs croyances religieuses que les Canadiens plus jeunes. Près de la moitié (47 %) des donateurs âgés de 65 ans et plus ont cité cette raison pour justifier leurs dons. En revanche, moins de 30 % des donateurs âgés de moins de 55 ans ont invoqué leurs croyances religieuses pour justifier leurs dons.

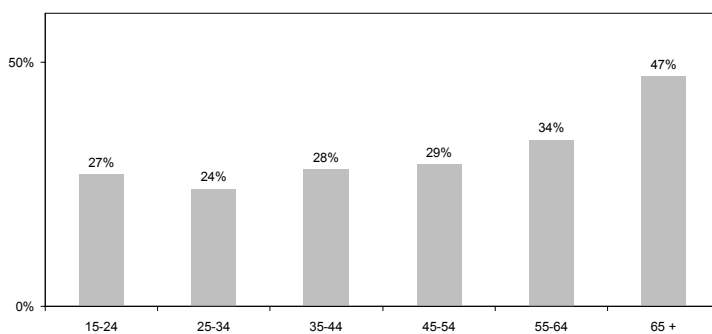
Les Canadiens âgés de 45 ans et plus sont plus susceptibles que les Canadiens plus jeunes de déclarer effectuer des dons en raison d'un sentiment de devoir à l'égard de la collectivité. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont les plus susceptibles de citer cette motivation (64 %), alors que celles âgées de 35 à 44 ans sont les moins susceptibles de retenir cette motivation (53 %).

¹ Les estimations de l'ENDBP sont fondées sur les dons de charité et les activités de bénévolat signalés par les Canadiens âgés de 15 ans et plus, au cours d'une période d'un an.

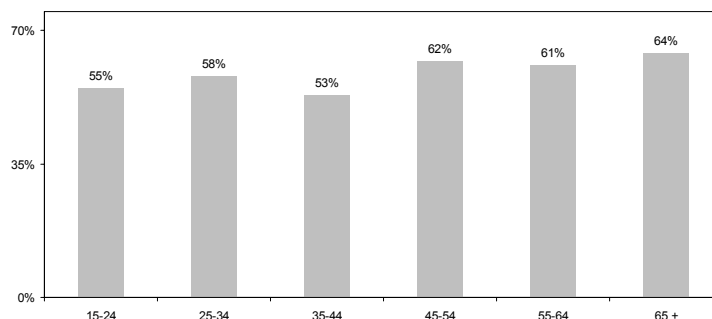
Motivations pour effectuer des dons, tous donateurs confondus



Obligations religieuses, selon l'âge



Devoir à l'égard de la collectivité, selon l'âge



Les obstacles pour effectuer un don

Le désir d'économiser de l'argent pour le futur a été la raison la plus fréquemment invoquée, à la fois parmi les donateurs et parmi les non-donateurs, pour justifier le fait de ne pas donner ou de ne pas donner plus (51 % des donateurs et 59 % des non-donateurs). Leur préférence pour d'autres types de dépenses a été la deuxième raison la plus fréquemment invoquée par les non-donateurs (53 %). Un nombre relativement plus restreint de donateurs (46 %) a invoqué cette raison pour justifier le fait de ne pas donner plus. L'opinion que leur argent ne serait pas utilisé efficacement (46 %) et leur peu d'estime pour la modalité de leur sollicitation (47 %) représentent des obstacles conséquents pour les donateurs.

Comme dans le cas des motivations, les obstacles pour effectuer des dons varient avec l'âge. Ceux qui se trouvent à l'époque de leur vie où les responsabilités ou les préoccupations financières sont habituellement plus pressantes sont plus susceptibles de déclarer ne pas donner ou de ne pas donner plus, parce qu'ils veulent économiser de l'argent pour leurs propres besoins futurs.

Des pourcentages supérieurs, de donateurs comme de non-donateurs, se trouvant au début de leur vie ont cité cet obstacle. L'importance de cet obstacle décline chez les personnes entre deux âges, puis augmente sensiblement chez les personnes arrivées à l'âge de la retraite (plus de 65 ans).

Parmi les non-donateurs, une majorité (52 %) de ceux âgés de 55 à 64 ans a déclaré ne pas donner plus, parce qu'ils ne croient pas à l'emploi efficace de leurs dons. Moins de quatre personnes sur dix (38 %) âgées de 15 à 24 ans ont cité cet obstacle.

Parmi les donateurs, plus de quatre personnes sur dix (44 %) âgées de 55 à 64 ans ont déclaré ne pas donner plus, parce qu'elles donnent déjà directement de l'argent à des particuliers, sans passer par l'intermédiaire d'un organisme. Un quart seulement des personnes âgées de 15 à 24 ans a cité cet obstacle.

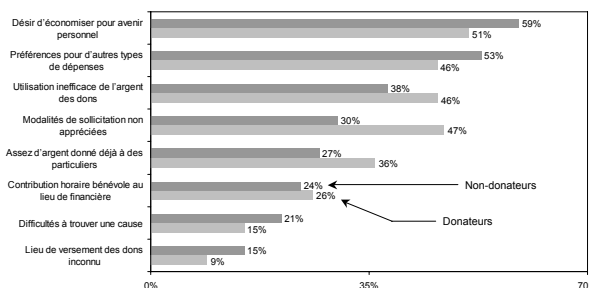
Il est intéressant de noter que l'importance de ces deux obstacles décline chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Pour plus de renseignements sur les résultats de l'Enquête nationale de 2000 et 1997 sur les dons, le bénévolat et la participation, y compris le texte complet du rapport synthèse *Canadiens dévoués, Canadiens engagés*, visitez notre site web à www.donetbenevolat.ca.

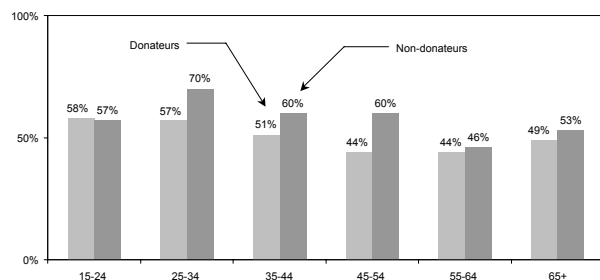
Nous tenons à remercier le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) pour l'aide qu'il nous a apportée pour la production de ce feuillet de renseignements.

© 2004, Centre canadien de philanthropie

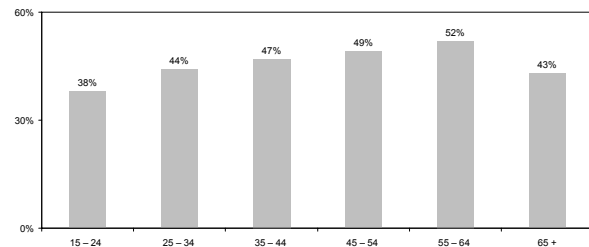
Obstacles rencontrés pour effectuer des dons, donateurs et non-donateurs



Désir d'économiser pour leurs propres besoins futurs selon la tranche d'âge, donateurs et non-donateurs



Emploi inefficace de l'argent des dons selon la tranche d'âge, donateurs



Personnes donnant déjà assez d'argent selon la tranche d'âge, donateurs

